

CONVENTION TERRITORIALE DU PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES 2008 - 2013
Programme Opérationnel - Année transitoire 2014
Comité des Financeurs du 17 Novembre 2014

Les plans de financement indiqués sont prévisionnels et présentés par les maîtres d'ouvrages ; ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Général et des Comités de Programmation des crédits d'Etat.

Intitulé de l'opération	Localisation du projet	Maître d'ouvrage	Coût total € TTC	Coût total € HT	Total aides publiques sollicitées €	Europe €	Etat €	Région €			Département €			Autres financements	Autofinancement €	Observations													
								Lignes ordinaires et territoriales	Parc national	DVTE	Lignes ordinaires	Politiques territoriales																	
Projets dans le cadre de la Dotation spécifique régionale "Vocation Territoriale et Expérimentation - Lutte contre la pollution lumineuse en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi																													
Conversion de l'éclairage public de communes du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves dans respect de la RICE du Pic du Midi	Communes du Pays	SDE 65		684 500 €	299 650 €	44%					30 600 €	4%	132 500 €	19%		136 550 €	20%		384 850 €	56%									
AXE I - Aménagement, environnement et patrimoine																													
Aménagement qualitatif du cœur de village de Ayzac-Ost (tranche 3/3)	Ayzac-Ost	Commune d'Ayzac-Ost		207 500 €	34 631 €	17%		20 000 €	10%	4 631 €	2%					10 000 €	5%			172 869 €	83%	CG65 : CP du 20/06/2014							
Création de jardins familiaux	Lourdes	Communes de Lourdes		170 248 €	30 000 €	18%							10 000 €	6%		20 000 €	12%			140 248 €	82%								
AXE II - Emploi, ressources et développement économique																													
Réaménagement de la zone de pédipluv de l'établissement thermal	Argelès-Gazost	Commune d'Argelès-Gazost		34 473 €	6 895 €	20%				6 895 €	20%										27 578 €	80%							
Amélioration des performances énergétiques du centre thermoludique Luzéa	Luz Saint-Sauveur	Commune de Luz		299 984 €	194 989 €	65%				89 995 €	30%							104 994	35%		104 994 €	35%	Etat: dossier déposé auprès de l'ADEME Conseil Régional : instruction au titre du tourisme						
Réhabilitation de la piscine	Cauterets	Ville de Cauterets		1 456 800 €	365 000 €	25%	100 000 €	7%	120 000 €	8%	120 000 €	8%				20 000 €	1%			5 000 €	0,3%	1 091 800 €	75%	Autre financement: fonds de concours de la Communauté de Communes de la Vallée de St Savin					
Création d'une plage récréative et d'un bassin de baignade naturel au Lac de Lourdes "Lourdes Plage"	Lourdes	Commune de Lourdes		228 000 €	99 168 €	43%				44 448 €	19%					54 720 €	24%					128 832 €	57%	CG65 : avis favorable de principe, commune pondérée par le FAR					
Reconstruction du centre aquatique Alexandre Marqui et création d'un bassin extérieur	Lourdes	Communauté de Communes du Pays de Lourdes		7 600 766 €	342 263 €	5%									243 920 €	3%	98 343 €	1%				7 258 503 €	95%	Etat: CNDS, sur le bassin intérieur sans la démolition DETR, sur le bassin extérieur Conseil Régional : instruction au titre des sports CG65: FDT en CI sur 2 tranches pour une intervention maximale de 2 X 121 960 €					
Création d'une chaufferie bois pour le Pôle Alexandre Marqui	Lourdes	Communauté de Communes du Pays de Lourdes		1 029 800 €	267 748 €	26%														267 748 €	26%	762 052 €	74%						
AXE III - Accueil, culture et solidarité																													
Suivi-Animation 2014 - OPAH Vallées des Gaves	Pays Vallées des Gaves	Syndicat Mixte Pays Lourdes et Vallées des Gaves	50 640 €	42 200 €	22 366 €	53%			14 770 €	35%										7 596 €	15%		19 834 €	47%	Etat : sur le HT CG 65: sur le TTC				
Réhabilitation de 2 logements sociaux à Salles	Salles	Commune de Salles		89 105 €	33 510 €	38%			10 910 €	12%	7 600 €	9%				15 000 €	17%					55 595 €	62%	Etat: DETR 2015 ne pourra pas être supérieure à 10% du projet + Pallulos 1000€/logement CRMP: manque le diagnostic de performance énergétique CG65 : en CI FAR					
AXE V - Ingénierie et échange d'expérience																													
Assistance Technique 2014	Pays Lourdes et Vallées des Gaves	Syndicat Mixte Pays Lourdes et Vallées des Gaves	146 550 €		78 414 €	54%			40 003 €	27%										38 411 €	26%		68 136 €	46%	CG65 : dépense éligible 128 038 €				
TOTAL PROGRAMME OPERATIONNEL 2014									197 190 €	11 801 175 €	1 774 634 €	15%	100 000 €	1%	165 680 €	1%	269 124 €	2%	30 600	142 500	1%	288 920 €	2%	300 900 €	3%	377 742 €	3%	10 215 291 €	85%